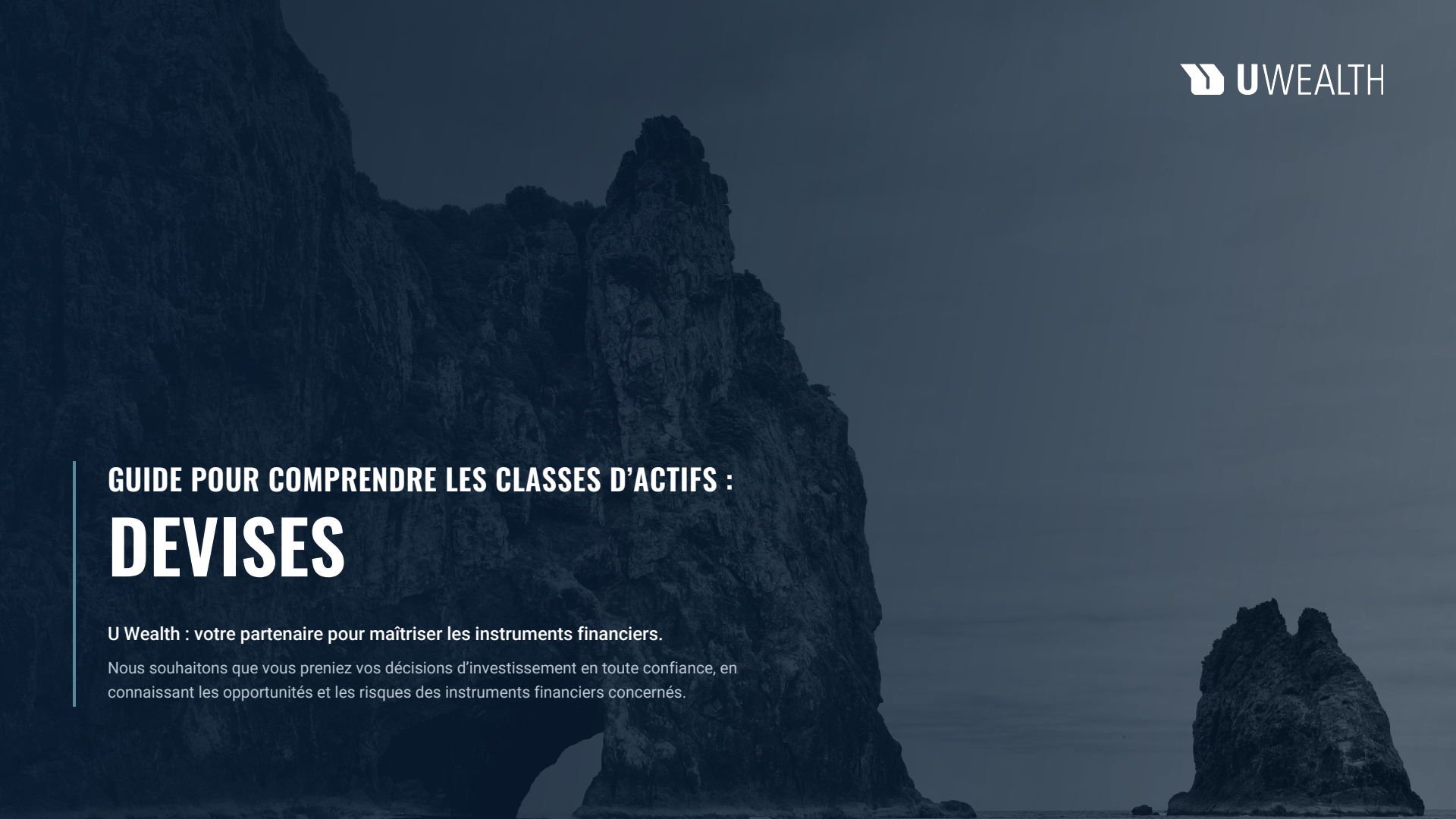

UWEALTH

GUIDE POUR COMPRENDRE LES CLASSES D'ACTIFS :

DEVISES

U Wealth : votre partenaire pour maîtriser les instruments financiers.

Nous souhaitons que vous preniez vos décisions d'investissement en toute confiance, en connaissant les opportunités et les risques des instruments financiers concernés.

INSTRUMENTS FINANCIERS : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Plus un instrument financier est complexe, plus son risque potentiel est élevé – mais plus ses perspectives de rendement le sont aussi.

QU'EST-CE QUE LE MARCHÉ DES CHANGES ?

Le marché des changes consiste en l'**échange de deux devises différentes**.

Certains métaux précieux (p. ex. l'or) présentent des caractéristiques proches de celles des devises (p. ex. existence de contrats à terme et dérivés) ; ils sont intégrés au marché des changes et négociés de la même manière.



AVANTAGES/INCONVÉNIENTS

Avantages

Liquidité et disponibilité

Le marché des changes est le plus grand marché liquide au monde ; il est ouvert 24 heures sur 24.

Volumes

D'importants volumes peuvent être négociés sans influencer les prix.

Coûts/spreads faibles

Marge faible

Il requiert des marges faibles et comporte moins de limites quantitatives que les futures.

Couverture

Les marchés à terme peuvent servir à se couvrir contre le risque de change.

Inconvénients

Attention constante

En raison de sa disponibilité et de sa dynamique, il exige une attention constante.

Risques de levier

Le levier et la marge (optionnels) maximisent les profits, mais aussi les pertes potentielles.

Coûts différents

Les coûts/spreads diffèrent entre clients particuliers et institutionnels.

Interventions des banques centrales

Les banques centrales peuvent intervenir sur le marché.

Volatilité

Les taux de change peuvent être volatils.

Les devises ne se négocient **pas uniquement au comptant.** Les taux de change **servent de sous-jacents à une grande variété d'autres instruments financiers,** tels que les fonds de placement, les futures et les dérivés.
Ces instruments comportent des risques qui vont au-delà de l'achat/vente direct de devises et exigent des connaissances correspondantes.
Veuillez consulter la documentation pédagogique U Wealth concernée pour plus de détails sur ces instruments.

RISQUES IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE

Opérations au comptant et à terme sec (outright)

Risques de marché : les taux de change peuvent varier sous l'effet de nombreux facteurs, notamment l'offre et la demande et les évolutions politiques et économiques dans le pays de la devise (y compris les changements de politique monétaire).

Risques de crédit et de liquidité

Les opérations de change se font de gré à gré, sur la base d'accords portant sur un taux futur. Cela entraîne un risque de contrepartie.

Risque de crédit de contrepartie : la capacité de la contrepartie à honorer ses obligations est un élément important. Par exemple, pour les opérations de change réalisées via U Wealth, U Wealth est la contrepartie concernée et non une banque tierce.

Risque de liquidité : vos positions peuvent être dénouées avant la date de règlement au moyen d'une opération inverse. La liquidité des contrats de change à longue échéance est inférieure à celle des contrats courts. Pendant la durée du contrat, la garantie est bloquée sur le compte.

CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE DES OPÉRATIONS AU COMPTANT ET À TERME SEC ?

Horizon d'investissement

- Court terme (jusqu'à 12 mois)

Attentes de revenus

- Plus-value

Anticipations de marché

- Hausse
- Baisse
- Forte volatilité
- Stable

À SAVOIR AVANT DE RÉALISER DES OPÉRATIONS AU COMPTANT ET À TERME SEC

Gain maximal

Illimité – différence entre la valeur de marché à l'achat et à la vente

Perte maximale

Il existe un risque de perte illimitée.

Profit/perte

Les profits et pertes ne sont pas prévisibles. Le rendement évolue de façon linéaire avec les taux de change (ajusté des taux d'intérêt dans le temps).

Lors de l'investissement, les points suivants doivent être pris en compte.

- Les taux de change peuvent être très volatils et les marchés sont directement exposés au risque pays. Une bonne connaissance de la situation politique et économique du pays de la devise est utile.
- La négociation peut impliquer un levier important, à mettre en regard de sa capacité financière. Il est indispensable d'avoir une idée claire des risques que l'on est prêt à prendre.
- Selon les objectifs d'investissement, les opérations au comptant/à terme sec ne sont qu'un moyen d'accéder au marché des changes. Il existe également d'autres produits d'investissement.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES CHANGES

Exemple	Caractéristiques	Motivation
Marché interbancaire 	• Les opérations au comptant sont généralement réglées sous deux jours ouvrables.	• Besoin direct de devises
Marché à terme 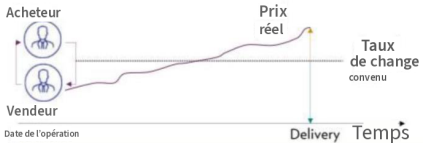	• Accord d'achat/vente à une date future à un prix fixé aujourd'hui	• Spéculation
Activité bancaire de détail 	• Quantités de détail • Les marges appliquées diffèrent de celles du marché interbancaire.	• Besoin direct de devises • Couverture • Spéculation

PRINCIPAUX TYPES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Il existe deux grands types d'opérations de change.

Opérations au comptant

Les opérations au comptant sont des transactions basées sur les taux de change actuellement disponibles.
Elles comprennent :

- les devises
- les métaux précieux

Produits à terme

Les produits à terme sont des transactions réglées à une date future.
Elles comprennent :

- les opérations à terme sec (outright)
- d'autres produits à terme, comme les options

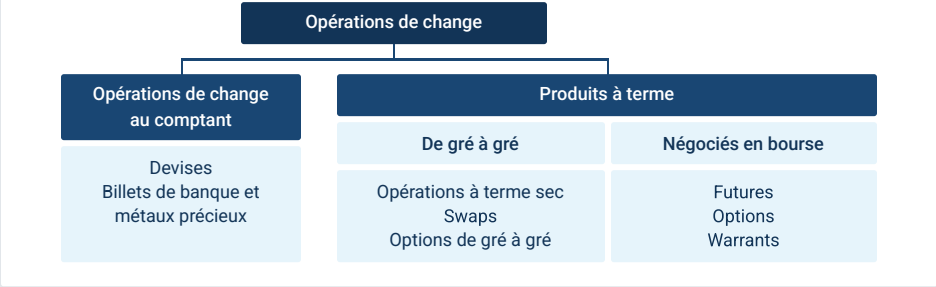

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DES CHANGES

Le marché des changes

Est le plus grand marché financier au monde.

- La liquidité et les volumes négociés sont extrêmement élevés.
- La volatilité peut être importante.
- Seul marché au monde ouvert 24 heures sur 24. Récemment toutefois, le marché des cryptomonnaies a connu une croissance spectaculaire et est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Pour des raisons de demande, de liquidité et de disponibilité, les métaux précieux et les comptes métaux précieux sont intégrés au marché des changes.

Les opérations de change

- Les opérations de change supposent que les devises soient librement négociables, ce qui n'est pas le cas pour toutes. La circulation des devises est réglementée par les autorités, et la façon dont elles gèrent les taux de change est appelée « régime ». Exemples de régimes de change : flottement libre : le taux est déterminé par l'offre et la demande, et peut être géré par les banques centrales pour éviter une appréciation/dépréciation excessive ; ancrage : taux fixé à une valeur donnée ou fluctuant dans une bande.

Pour l'investisseur, cela peut signifier que certaines devises ne sont pas librement disponibles ou se négocient à des taux ne reflétant pas les conditions réelles du marché.
Les autorités peuvent modifier leur politique à tout moment.

TAUX DE CHANGE AU COMPTANT ET À TERME

Un taux de change (taux « forex ») est le taux auquel une devise peut être convertie en une autre.

Il dépend de **divers facteurs,** notamment :

- les taux d'intérêt et d'inflation
- la stabilité politique
- la transparence des décisions économiques et politiques du pays
- la prospérité économique générale.

Dans les opérations de change, il existe **deux types de taux de change.**

Taux au comptant

Taux de change applicable au règlement immédiat de l'opération.

Taux à terme

Taux de change applicable à une date future. Les taux à terme reposent sur le taux au comptant, ajusté de l'écart de taux d'intérêt entre les deux devises.

OPÉRATIONS AU COMPTANT ET À TERME

Les opérations au comptant et à terme sont deux types importants d'opérations de change. Le tableau suivant présente leurs principales caractéristiques.

Opérations au comptant	Opérations à terme (opérations à terme)
Une opération au comptant est l'achat ou la vente d'une devise au taux actuellement disponible (taux au comptant).	Une opération à terme est un accord de change dont l'échéance se situe dans le futur.
Le règlement intervient le deuxième ou le troisième jour ouvrable suivant la conclusion de l'opération.	Une devise peut être achetée ou vendue à terme.
	Le montant peut être fixé à l'avance.
	L'échéance peut aller de trois jours ouvrables à cinq ans (généralement un, deux, trois, six ou douze mois).
	Le taux est négocié directement entre le client et la banque le jour de la transaction. La banque exécute l'opération pour son propre compte.
	Le contrat ne peut pas être résilié par anticipation. Une opération peut toutefois être dénouée par une opération inverse de même échéance.
	Les banques exigent une marge à titre de garantie.

RENDEMENTS, LEVIER, MARGES ET SPREADS

Rendements

Les rendements sur le marché des changes résultent des fluctuations du taux de change dans le temps, ajustées des écarts de taux d'intérêt.

Coûts

Les **coûts d'une opération** correspondent principalement à l'écart bid/ask. Cet écart est généralement plus faible pour les devises que pour d'autres instruments financiers et peut dépendre du volume de l'opération.

Écart bid/ask : des ordres (intérêts) d'achat ou de vente sont placés sur le marché et les investisseurs peuvent les exécuter. Le meilleur prix acheteur est le prix le plus élevé auquel un investisseur peut vendre ; le meilleur prix vendeur est le prix le plus bas que les acheteurs peuvent trouver parmi les ordres des vendeurs. La différence est appelée « écart bid/ask ».

Marges et levier

Les devises au comptant exigent une couverture intégrale de la valeur nominale. Les opérations à terme sec ne sont généralement pas réglées à leur valeur nominale ; on applique plutôt des **marges et un levier financier**.

- Lors de l'exécution d'une opération, un dépôt initial (marge) est exigé, généralement inférieur à la valeur nominale de l'opération.
- La marge peut ne représenter que 10 % de la valeur nominale. La possibilité de négocier des volumes importants à partir d'un montant initial minimal est appelée **levier financier**. Pour les paires de devises (ou de métaux précieux) moins liquides ou plus volatiles, des marges plus élevées sont appliquées. L'essentiel de la liquidité porte sur des durées allant jusqu'à un an ; les paires moins liquides peuvent n'être disponibles que sur des durées plus courtes.
- Les exigences de marge peuvent évoluer avec les fluctuations des taux de change, ce qui peut nécessiter l'apport de garanties supplémentaires à la marge initiale (**« appel de marge »**).
- Le levier amplifie non seulement les profits potentiels, mais aussi les pertes potentielles. Il contribue très fortement aux risques encourus.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES RISQUES OU SUR LES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES, VEUILLEZ DEMANDER LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE U WEALTH À VOTRE CHARGÉ DE CLIENTÈLE.

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES

U Wealth SA – 8C avenue de Champel, 1206 Genève, Suisse Surveillée par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers)

Avertissement à caractère pédagogique et informatif

Ce contenu est fourni à des fins d'information et de formation uniquement. Il ne constitue pas un document publicitaire et ne résulte pas d'une analyse financière ou d'investissement indépendante. Il n'a pas été établi conformément aux exigences légales visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et n'est soumis à aucune interdiction de négociation préalable à la diffusion de telles analyses.

Ce contenu a été préparé par U Wealth SA, autorisée et réglementée par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers). Les informations peuvent être mises à jour de manière irrégulière ou en fonction d'évolutions significatives.

À titre informatif uniquement

Toutes les informations et opinions étaient valables au moment de la rédaction et peuvent être modifiées sans préavis. Ce document est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue ni un conseil juridique, fiscal, comptable ou en investissement, ni une offre ou une invitation à acheter ou à vendre un instrument financier.

Les opinions exprimées reflètent le point de vue actuel des auteurs, mais pas nécessairement celui de U Wealth SA dans son ensemble. Bien que les informations soient réputées exactes et proviennent de sources fiables, U Wealth SA ne garantit ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur actualité.

Dans les limites autorisées par la loi, U Wealth SA décline toute responsabilité pour tout dommage ou perte, direct ou indirect, résultant de l'utilisation de ce document ou de toute décision prise sur cette base.

Adéquation et conseil professionnel

Les investissements mentionnés peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Chaque investisseur doit évaluer l'adéquation d'un investissement à sa situation et à ses objectifs personnels et consulter son conseiller professionnel avant toute décision financière.

Ce contenu ne constitue pas une recommandation personnalisée et ne tient pas compte de votre profil d'investisseur ni de votre situation financière.

Durabilité / ESG

Ce document ne respecte pas nécessairement les réglementations ou normes ESG applicables dans d'autres juridictions. Pour plus de détails sur les critères ESG et leur éventuel impact sur le rendement financier ou l'éligibilité des investissements, veuillez contacter directement U Wealth.

Risques généraux

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter ou diminuer, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant investi. Les instruments financiers peuvent être exposés à divers risques, notamment, mais pas exclusivement, les risques de marché, de crédit, politiques et de change. Les performances passées et les rendements simulés ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures.

Les produits structurés mentionnés ne constituent pas des placements collectifs de capitaux au sens du droit suisse et ne sont pas soumis en tant que tels à la surveillance de la FINMA. Les investisseurs ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux.

Données de tiers

Certaines informations peuvent provenir de fournisseurs tiers tels que des agences de notation, des fournisseurs de données financières ou des plateformes de données ESG. U Wealth SA ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ces données et décline toute responsabilité liée à leur utilisation.

Diffusion restreinte

Ce contenu est exclusivement destiné à des destinataires situés en Suisse et ne s'adresse à aucune personne ou entité relevant d'une juridiction dans laquelle sa diffusion serait contraire aux lois ou réglementations locales.

Ce document ne peut être reproduit ou diffusé sans l'accord écrit préalable de U Wealth SA.

ÉTATS-UNIS : NI CE CONTENU NI AUCUNE COPIE DE CELUI-CI NE PEUVENT ÊTRE ENVOYÉS, INTRODUITS OU DIFFUSÉS AUX ÉTATS-UNIS OU REMIS À UNE US PERSON. © U Wealth, 2026

COORDONNÉES

contact@uwealth.ch | +41 (0)22 545 51 40